



COMMISSION DE SUIVI DE SITE EPC France Flines-Lez-Raches

Sous-préfecture de Douai

Date : Le 28 mai 2025

Collège "Administrations de l'Etat"

Monsieur DANDOIS, Sous-préfecture de Douai
Monsieur TISON, DREAL

Collège "Exploitant"

Monsieur MESSINA, EPC
Monsieur PARA, EPC
Monsieur LOPES, EPC

Collège "Collectivités"

Monsieur DELCOURT, Département du Nord
Monsieur BEN SMIDA, Douaisis Agglo
Monsieur COPIN, représentant Mme le maire de Flines-lez-Raches
Madame MORTELETTE, maire d'Anhiers

Personnes qualifiées

Commandant DELECOURT, SDIS 59
Monsieur BLERVAQUE, Police nationale

Secrétariat de la CSS

Madame TOURON, S3PI
Monsieur PELTIER, S3PI

La séance est ouverte à 9 heures 40.

Il est procédé à un tour de table.

Monsieur DANDOIS demande à l'assemblée d'excuser le sous-préfet, qu'un autre engagement empêche de participer à la séance. Il lui a demandé de la présider.

Un diaporama est projeté.

I. Introduction du président de la CSS

Monsieur MESSINA rappelle que le site EPC de Flines-lez-Râches constitue uniquement un dépôt d'explosifs. Il ne les fabrique pas, mais assure seulement une activité de livraison de carrières. Par conséquent, il ne génère pas de rejets, ni dans l'eau ni dans l'air.

II. Bilan d'activité et environnemental de l'établissement EPC pour l'année 2024 (risques technologiques et risques chroniques)

Monsieur MESSINA indique que la société EPC France compte 13 dépôts en France, dont celui de Flines-lez-Râches.

Monsieur PARA précise qu'EPC France est certifiée ISO 9001 (qualité), ISO 14001 (environnement), ISO 45001 (santé et sécurité) et ISO 22301 (continuité d'activité). La certification QUALIOPI lui permet également de délivrer des formations et de faire passer le Certificat de Préposé au Tir (CPT).

Monsieur MESSINA annonce que le site a vendu 1 285 tonnes d'explosifs en 2024 (+ 16 % par rapport à 2023) et que ses véhicules ont parcouru 160 000 km. Cette flotte comprend 2 Unités Mobiles de Fabrication d'Explosifs (UMFE), 5 camions de livraison et un fourgon. Le parc de véhicules est en cours de renouvellement, et un nouveau camion devrait être livré à la fin de l'année. Les camions sont géolocalisés, et il est possible d'en couper le contact à distance. En outre, tous les transports d'explosifs réalisés par le site sont signalés quotidiennement aux services de police.

Le site n'a pas fait l'objet de travaux en 2024. Ses effectifs intègrent, outre Monsieur MESSINA, en tant que chef de dépôt ainsi que son assistante, sept chauffeurs et un magasinier. Il a fait l'objet de cinq inspections et audits au cours de l'année :

- une visite de l'Inspection du travail ;
- un audit interne et environnement ;
- un audit LRQA ;
- un audit interne transport (qui a notamment porté sur la formation des chauffeurs) ;
- une inspection réglementaire DREAL.

Monsieur PARA souligne que l'année 2024 a été particulièrement calme : aucun événement ou besoin de travaux n'est à souligner.

Monsieur MESSINA précise que les contrôles réglementaires (extincteurs, installation électrique, dispositifs foudre, sirènes, etc.) ont bien été effectués, mais n'ont pas amené à identifier de non-conformité devant donner lieu à des travaux. En outre, deux exercices POI ont été organisés en mai 2024 et avril 2025, en utilisant l'application de gestion de crise WaryMe.

Monsieur PARA explique que cette application reprend l'ensemble des fiches réflexes du POI, et permet à toutes les personnes qui l'ont installée sur leur téléphone portable de suivre en direct le

déroulement du POI. Elle ne vient pas pour autant remplacer les documents au format papier, qui sont toujours utilisés.

Monsieur MESSINA indique par ailleurs que le site n'avait pas enregistré d'accident du travail depuis 12 ans. Il en a déploré un en 2025 : un intérimaire a chuté d'un camion en se coinçant un lacet dans les marches installées à l'arrière du véhicule. En revanche, aucun incident ou accident associé à un risque technologique n'est survenu.

En guise de conclusion, Monsieur MESSINA met en avant pour 2024 :

- l'accent particulier donné à la formation des salariés sur la sécurité des procédés ;
- une activité du dépôt restée stable malgré la conjoncture ;
- la poursuite du remplacement ses véhicules.

III. Questions et échanges

Monsieur DELECOURT souhaite savoir où se trouve le client le plus éloigné du dépôt.

Monsieur MESSINA répond qu'il est situé à Givet, dans les Ardennes, à 3h30 de route.

Monsieur LOPES remarque qu'il serait possible de gagner du temps sur le trajet en passant par la Belgique, mais la réglementation belge l'interdit, alors que les concurrents belges d'EPC sont autorisés à passer par la France.

La séance est levée à 10 heures 10.

Pour le Préfet et par délégation,
Pour le Sous-Préfet,
Le Secrétaire Général,

Maxime D'ANDRIS

